



RESEAU BURUNDI 2000 PLUS
Partenaire des communautés de base

TERMES DE REFERENCE POUR L'ETUDE D'ANALYSE DES OBSTACLES RENCONTRES PAR LES FILLES/FEMMES ET LES GROUPES MARGINALISES DANS LA CREATION D'ACTIVITES ENTREPRENEURIALES ET COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DU PROJET « APPROCHE INTEGREE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE BIAIS D'UN RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS POUR LES JEUNES DANS LE DOMAINE DE L'ECONOMIE VERTE » DANS LA PROVINCE DE MUYINGA AU NORD DU BURUNDI

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burundi est un pays enclavé avec une population d'environ 12 millions d'habitants. Avec 3,7%, le Burundi a actuellement le troisième taux de croissance démographique le plus élevé au monde et fait partie des pays les plus densément peuplés d'Afrique. Près de 64% de la population a moins de 25 ans.¹ Dans la région du projet Muyinga, environ 35% de la population sont des adolescents/jeunes adultes âgés de 15 à 35 ans.²

L'agriculture de subsistance constitue le moyen de subsistance d'environ 85% de la population. Le secteur agricole contribue au total à près de 40% du produit intérieur brut.³ La taille moyenne des terres disponibles par petit ménage agricole (5 personnes en moyenne) s'est progressivement réduite et se situe actuellement entre 0,25 et 0,5 ha (selon les estimations), en raison de l'augmentation constante de la population, du manque de possibilités d'emploi non agricole et d'un droit d'héritage qui favorise le partage des terres agricoles entre les descendants.⁴ De nouvelles surfaces cultivables sont aménagées sur des pentes abruptes non protégées/aménagées ou en asséchant des zones humides, transformant ainsi des réserves naturelles en terres agricoles et renforçant l'érosion des sols superficiels par des méthodes de culture non durables sur les pentes. La surexploitation des arbres naturels contribue également à l'érosion. La principale source d'énergie pour la cuisine et le chauffage reste le bois, qui est également l'un des principaux matériaux de construction. Comme aucune stratégie de gestion durable n'a pu être établie jusqu'à présent, le boisement du Burundi a diminué de près de moitié entre 1990 et 2010, passant de 289 000 ha à 172 000 ha. Les⁵ défis structurels de ce type, qui incluent le manque d'accès aux moyens de production, à l'information (par exemple aux méthodes de l'*agriculture intelligente face au climat*) et aux marchés lucratifs, sont encore aggravés par le changement climatique. Il en résulte une insécurité alimentaire et une pauvreté croissante. Selon les données du rapport de FMI2021, 85% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national. Environ 39% vivent dans une pauvreté extrême et ne peuvent pas couvrir leurs besoins

¹ <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/burundi/> (consulté en mai 2021)

² Selon les chiffres de l'*Institut de Statistiques et d'études Economiques du Burundi* (ISTEEBU), voir étude de faisabilité, p.1

³ Baramburiye, J. et al. (2013) ; Chapitre 3 : Burundi. In : IFPRI (2013) : *East African Agriculture and Climate Change*. <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/r181ch09.pdf> (consulté en mai 2021)

⁴ Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, *Stratégie Agricole Nationale* (SAN 2018-2027), <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Bur190783.pdf> (consulté en mai 2021) ; Baramburiye (2013) indique que la superficie moyenne cultivée par ménage est de 0,5 ha.

⁵ <http://www.fao.org/docrep/013/i1757e/i1757e.pdf> (voir surtout p.229)

caloriques minimaux de 2.200 kilocalories.⁶ L'actuel *indice de développement humain* place le Burundi parmi les derniers (185 sur 189 nations)⁷, ce qui témoigne des multiples défis humanitaires du pays dans les domaines de la nutrition, des revenus et de l'équité de la distribution, de la santé, de l'éducation et de l'égalité des sexes. L'indice mondial de la faim (WHI) 2020 classe la situation de la faim au Burundi comme très grave : Avec 56% de pourcentage, le taux de retard de croissance chez les enfants est le deuxième plus élevé de tous les pays recensés par le GHI. 5,1% des enfants au Burundi souffrent d'émaciation et 6,1% meurent avant l'âge de 5 ans.⁸

Situation des jeunes

Les plans nationaux de lutte contre le chômage, tels que la *Stratégie de Mise en Œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi 2018-22*, citent parmi les causes principales du manque de possibilités de revenus la faiblesse de l'économie et la faible dynamique du marché, un système éducatif insuffisant (en particulier dans le domaine de la formation professionnelle), la faible efficacité des institutions compétentes et le manque d'équité entre les sexes.⁹ Les mesures visant à promouvoir l'emploi, figurent l'amélioration des possibilités de formation et la promotion de la création de petites et moyennes entreprises (PME)¹⁰ ainsi que l'amélioration de l'accès aux programmes de sécurité sociale afin d'en atténuer les conséquences. La réalisation de travaux par les pouvoirs publics ou de projets communaux par le biais de l'approche HIMO (*Haute Intensité de Main d'œuvre*) en fait également partie.

Le document stratégique souligne que les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage et que le taux de chômage est environ trois fois plus élevé chez eux que dans le groupe des 25-65 ans. L'axe 5 du programme vise spécifiquement à promouvoir l'emploi des jeunes et à améliorer l'accès des femmes au marché du travail. Les éléments importants comprennent l'amélioration de l'accès au crédit et au financement des PME ; l'encouragement particulier des femmes par le biais d'une promotion active de la participation ; le développement de programmes de promotion de l'emploi dans le domaine de la protection de l'environnement ; l'encouragement particulier des personnes de retour au pays et leur intégration sur le marché du travail ; et l'amélioration de l'accès aux possibilités de formation.

C'est dans ce cadre que le **Burundi Business Incubator (BBIN)** et RBU 2000+, suivant leurs expertises et sur co-financement du Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et de la Welthungerhilfe (WHH) met en œuvre le projet «**PROJET APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE BIAIS D'UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES JEUNES DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE VERTE** » dans cinq communes de la province de Muyinga (*Muyinga, Gasogwe, Gashoho, Butihinda et Mwakiro*).

⁶ https://consultations.worldbank.org/sites/default/files/consultation-template/public-consultations-inform-world-bank-systematic-country-diagnostic-economic-and-social-situation-related/burundi_poverty_assessment_2016-2017.pdf (consulté en mai 2021)

⁷ <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/BDI> (consulté en mai 2021)

⁸ <https://www.globehungerindex.org/pdf/de/2020/Burundi.pdf> (consulté en mai 2021)

⁹ https://www.bi.undp.org/content/dam/burundi/docs/publications/Povred/UNDP-BI_%20Burundi-implementation-strategy-for-national-employment-policy_web.pdf (consulté en mai 2021)

¹⁰ Voir aussi <http://burundi-eco.com/l'entrepreneuriat-une-solution-d32>

II. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

La mise en œuvre du projet vise à contribuer aux objectifs clés du *Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA)*¹¹, à savoir : a) réduire la vulnérabilité des communautés particulièrement exposées aux effets négatifs du changement climatique, notamment en encourageant les jeunes à trouver des emplois et des revenus innovants dans le cadre de l'économie verte ; b) contribuer au renforcement de la résilience des systèmes productifs, notamment en étendant les mesures d'adaptation efficaces (y compris l'atténuation de l'érosion et l'atténuation des effets de la sécheresse), entre autres le reboisement, la lutte contre l'érosion) ; et c) de renforcer les institutions formelles et informelles et de leur donner les moyens de prendre des mesures efficaces d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique, notamment par le biais du renforcement des capacités.

III. OBJECTIF DE L'ETUDE D'ANALYSE DES OBSTACLES RENCONTRES PAR LES FILLES/FEMMES ET LES GROUPES MARGINALISES DANS LA CREATION D'ACTIVITES ENTREPRENEURIALES

L'objectif général de l'étude est d'explorer, comprendre et de faire une analyse SWOT des obstacles auxquels les femmes et les filles burundaises en général et rurales en particulier sont confrontées lorsqu'elles veulent créer et développer leurs activités entrepreneuriales, et leurs barrières à la participation aux activités du projet dans son axe 5 du programme qui vise spécifiquement à promouvoir l'emploi des jeunes et à améliorer l'accès des femmes au marché du travail. L'analyse des obstacles doit être faite sur le plan PESTEL (politique, économique, sociale, technologique et légale) mais aussi culturel.

IV. RESULTATS ATTENDUS

- L'étude guidera une stratégie de mise en œuvre du politique genre dans tous les programmes exécutés par BBIN, qui vise notamment à améliorer les résultats en matière de développement de l'entrepreneuriat féminin.
- Identifier les facteurs au niveau des projets affectant l'accès à la création des activités entrepreneuriales pour les femmes et les filles au Burundi.
- Évaluer et décrire les obstacles et les facilitateurs de la création des activités entrepreneuriales pour les femmes et les filles touchées par le chômage et la pauvreté au niveau communautaire.
- Analyser les stéréotypes, les perceptions et les coutumes en défaveur des filles et des femmes dans les communautés en matière de leur participation aux instances locales de prise de décision
- Mettre en évidence un plan PESTEL (politique, économique, social, technologique et légal) de la femme/fille burundaise en général et rurale en particulier
- Proposer les actions ou recommandations concrètes qui pourraient être envisagées au sein du projet, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

¹¹ https://www.bmz.de/resource/blob/57184/a802fee39dcae1d30c6744d01beedbd1/BMZ_LDCF_en.pdf (consulté en mai 2021)



V. RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU CONSULTANT

- Fournir un rapport de démarrage par rapport à sa mission
- Développer et concevoir un protocole d'étude, méthodologie de collecte des données et des questionnaires, y compris l'estimation de la taille de l'échantillon ;
- Assumer la responsabilité globale de collecte des données sur la conception et la mise en œuvre des activités entrepreneuriales par les femmes/filles touchées par le chômage et la pauvreté, leurs attitudes et pratiques par rapport à la création des activités entrepreneuriales ;
- Former les équipes (les femmes/filles de préférence) de collecte de données sur les normes de collecte de données et l'utilisation des outils
- Mettre en œuvre l'enquête dans les 5 communes de la zone du projet (Muyinga, Gasorwe, Gashoho, Butihinda et Mwakiro)
- Être responsable du nettoyage et de l'analyse des données
- Fournir un rapport provisoire qui doit être commenté par les parties prenantes. (maximum 45 pages y comprises les annexes)
- Fournir un rapport final de l'étude comprenant le contexte, la méthodologie, les résultats, les limites, les barrières et les boosters rencontrés et plus valorisés par la communauté, les conclusions et les recommandations intégrant les commentaires du personnel de BBIN, WHH et d'autres parties prenantes sur le projet de rapport et les outils. (maximum 45 pages y comprises les annexes)

VI. RÔLE ET RESPONSABILITÉS DE BBIN

- Mobiliser les groupes cibles pour les entretiens

VII. LIVRABLES

- Rapport de démarrage comprenant la stratégie de conception, de mise en œuvre y compris les outils de collecte de données (maximum 10 pages)
- Soumettre une présentation power point des principales conclusions et recommandations de l'étude
- Rapport provisoire qui doit être commenté par les parties prenantes.
- Rapport final détaillé avec des recommandations mettant l'accent sur les Principaux obstacles sociaux et traditionnels aux femmes/filles à la création des activités entrepreneuriales et les blocages à leur participation aux instances locales de prise de décision (45 pages au maximum avec les annexes)

VIII. QUALIFICATIONS

a. Méthodologie

Le/la consultant(e) chargé(e) de l'étude proposera sa propre méthodologie, sa technique d'échantillonnage et outils pour répondre à l'objectif de l'étude et les partagera aux commanditaires de l'étude pour validation.

b. Profil recherché et compétences requises pour réaliser cette étude

Le (la) consultant(e) national (e) qui sera chargé (e) de réaliser cette étude devra être titulaire d'un diplôme universitaire dans les domaines des sciences sociales, d'économie rurale, en sciences politiques ou équivalent.

Le consultant devra avoir les compétences suivantes :

- Expérience de 5 ans dans la conception et réalisation des études/recherches qualitatives et quantitatives sur le terrain ;
- Avoir une connaissance des problématiques liées à la jeunesse et des notions approfondies en entrepreneuriat des jeunes et surtout des filles et des femmes dans le secteur de l'économie verte ;
- Expérience de travail prouvé dans la thématique de genre
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles et une capacité avérée à produire de bons rapports clairs et synthétiques (fournir des exemples de travaux similaires précédents).
- Connaissance des approches innovantes de résilience des communautés aux effets du changement climatique ;
- Connaissance des approches sensibles au genre.
- Expérience directe de travail avec des femmes et des filles dans diverses communautés

IX. DUREE DE L'ETUDE

La durée de l'étude est fixée à vingt (20) jours calendaires. Toutefois, le (la) consultant (e) proposera son calendrier de travail n'excédant pas les 20 jours sur la base des critères de sélection, incluant le temps des déplacements dans la zone d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des enquêtes de terrain, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et de la rédaction du rapport.

X. OBLIGATIONS CONCERNANT LES RAPPORTS

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra fournir les types de documents ci-après :

- Un rapport de démarrage de la mission. Ce rapport devra indiquer la démarche méthodologique, le calendrier précis de la mission, les outils de collecte de données (questionnaire, guide d'entretien), le plan du rapport de l'étude, les personnes à enquêter, le plan de l'enquête, les acteurs à rencontrer. Ces documents préliminaires devront être validés par le commanditaire de l'étude avant son démarrage effectif sur le terrain. Il ne doit pas excéder 10 pages.

- Un rapport provisoire qui sera produit après la mission de terrain. Ce rapport devra présenter tous les résultats de l'étude et sera soumis à BBIN qui pourra émettre ses commentaires. Il donnera ses observations au consultant dans les trois jours suivant la réception du rapport provisoire. Il ne doit excéder 45 pages avec les annexes
- Le rapport d'étude final validé(45 pages au maximum y comprises les annexes) , intégrant les observations et les recommandations, devra être disponible dans 2 jours suivant la réception des commentaires. Les rapports provisoire et définitif devront être remis sous format électronique et sous format papier à l'adresse de l'organisation commanditaire de l'étude ci-dessous :
 - Burundi Business Incubator (BBIN)
Boulevard Mwezi Gisabo, dans les locaux de l'OPDE
Tél : +257 22 27 63 64
E-mail : bbinburundi@gmail.bi
Site web : www.bbin.bi

XI. DOCUMENTS DEMANDES AU CONSULTANT

Les consultants sont invités à soumettre des offres qui devront comprendre :

a) Une offre technique (Notée sur 60 points)

La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée et devra comprendre les informations suivantes :

- La copie de l'immatriculation NIF du consultant. (5 pts)
- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la mission ainsi que les expériences et expertises techniques. (10 pts)
- Une lettre de candidature motivée et indiquant clairement les expériences similaires. (5 pts)
- Une note explicative de la compréhension de la mission, des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence. (10 pts)
- Une présentation de la méthodologie qui sera utilisée pour cette étude. (5pts)
- Les références et expériences du consultant. (5pts)
- Les copies d'évaluation de performance ou attestations de services rendus de deux dernières années du consultant dans le cadre d'autres travaux similaires. (5pts)
- Au moins 2 exemplaires des travaux similaires précédents. (5pts)
- L'approche et les méthodes suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence incluant : i) une liste détaillée des données et informations à collecter ii) les méthodes de collecte proposées iii) les structures, institutions et personnes ressources à contacter, iv) le plan de travail provisoire avec produits à délivrer avec les échéances correspondantes. Cette méthodologie sera validée par les commanditaires de l'étude. (5pts)
- La structure détaillée du rapport d'étude. (5pts)

b) Une offre financière (Notée sur 40 pts)

L'offre financière devra comporter le budget global (Hors Taxes) et les autres frais nécessaires à la réalisation de la mission

Le consultant indiquera séparément les taxes auxquelles il est soumis (15% ou 30%) et reste le seul responsable de cette déclaration.

La monnaie de soumission est le franc burundais.

Les offres financières seront ouvertes uniquement pour les candidats dont leurs offres techniques auront été retenues

XII. CHOIX DU CONSULTANT OU CONSULTANTE

Le consultant ou la consultante sera choisi(e) sur la base de l'offre technique et de l'offre financière qu'il/elle soumettra. Le (la) consultant(e) qui sera choisi(e) sera celui/celle qui présentera la meilleure offre technique et financière basée sur le meilleur rapport qualité/prix. Au cours de l'évaluation des offres, les propositions techniques devront être achevées avant que les offres financières ne soient ouvertes, analysées et comparées.

NB : Les femmes sont bien encouragées à postuler pour cette étude.

La sélection du /de la candidat (e) se déroulera en 3 temps :

a) Une analyse de la proposition technique : cotation sur 60 points.

b) L'évaluation financière : cotation sur 40 points

L'offre avec le prix le moins élevé (A) obtient un score de 100.

Les autres offres (B) calculent leur offre financière selon la formule suivante : $(A/B) \times 100$.

Cotation finale

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la notation finale la plus élevée sur 100 points.

XIII. MODALITES DE PAIEMENT

Les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence.

Le paiement sera effectué en trois tranches :

La première tranche de 30% sera versée au démarrage de l'étude dès que le (la) consultant(e) aurait présenté le rapport de démarrage de la mission.

La deuxième tranche de 30% sera déboursée après réception du rapport provisoire et la troisième tranche de 40% sera payée après transmission du rapport définitif approuvé par BBIN et WHH

XIV. SOUMISSION DES OFFRES

Les candidats intéressés par cette offre devront soumettre leurs offres techniques et financières sous pli fermé dans deux enveloppes séparées portant sur le verso " Offre technique" et «Offre financière» en fonction des offres. Chacune de ces enveloppes (offre technique et offre financière) doit être placée dans un seul pli fermé sans logo, portant la mention "Offre pour la réalisation de l'étude de l'analyse des obstacles rencontrés par les filles/femmes et les groupes marginalisés dans la création d'activités entrepreneuriales du projet «PROJET APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE BIAIS D'UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES JEUNES DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE VERTE ".

Ces offres seront déposées à l'adresse de BBIN susmentionnée contre signature dans un registre de courrier arrivée (obligatoire).

La date limite de dépôt des offres est fixée au 28 Juin 2022 à 16h00. Aucune offre ne sera reçue après 16H00 de cette date limite.

Signature

Pierre Claver NDUWUMWAMI

Directeur de BBIN

P. Claver NDUWUMWAMI
D. Claver

